



Dossier de l'OHI n° FO/599/01

LETTRE CIRCULAIRE DE LA
COMMISSION DES FINANCES
02/2018
3 octobre 2018

**SOUSSION DE LA PROPOSITION DE PROGRAMME DE TRAVAIL ET DE BUDGET
POUR 2019 AU CONSEIL DE L'OHI**

Références :

- A. Règlement financier de l'OHI – Article 8 (b) ;
- B. Résolution de l'OHI 12/2002 telle qu'amendée – Cycle de planification ;
- C. Document de l'Assemblée de l'OHI A.1/MISC/03/Rev1 – Liste des décisions de la 1^{ère} session de l'Assemblée de l'OHI – Décision n° 24 c.

Madame la directrice, Monsieur le directeur, Mesdames et Messieurs les membres de la Commission des finances,

1. Conformément à la référence A, la référence B dispose qu'à chaque mois d'août, avant la réunion du Conseil de l'OHI :

Le secrétaire général prend en compte les contributions des EM, du HSSC et de l'IRCC ainsi que les comptes certifiés de l'année précédente et soumet un projet de programme de travail et de budget pour l'année suivante à la Commission des finances pour information et au Conseil pour approbation.

2. Par conséquent, la présente lettre a pour objectif d'attirer votre attention sur le fait que les projets de programme de travail et de budget pour 2019 ont à présent été publiés en tant que documents soumis à l'examen de la première réunion du Conseil. Ils peuvent être consultés et téléchargés (*en anglais uniquement*) à partir de la page web du Conseil sur le site web de l'OHI à : www.ihp.int → Conseil de l'OHI.

3. Les documents concernés sont les suivants :

C2-5.2 – Proposition de programme de travail pour 2019, et

C2-5.3 – Proposition de budget pour 2019.

4. Conformément à la référence C, le Conseil est habilité à approuver ces documents. Les membres de la Commission des finances qui souhaiteraient soumettre des commentaires sur ces documents sont invités à entrer en contact avec un membre du Conseil ou à en informer le Secrétariat de l'OHI au plus tard le 9 octobre 2018.

Veillez agréer, Madame la directrice, Monsieur le directeur, Mesdames et Messieurs les membres de la Commission des finances, l'assurance de ma haute considération,

Dr Mathias JONAS
Secrétaire général